

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 178

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 4

À l'alinéa 23, après le mot :

« scientifique »

insérer le mot :

« éthique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'expression "recherche scientifique" est si vague que n'importe quelle recherche pourrait être considérée comme étant légale.

L'objectif de cet amendement est d'encadrer la recherche pour qu'elle ne finisse pas, à terme, par dénaturer l'être humain.